

âgé de 76 ans; il est enterré avec sa femme dans l'église de Sainte-Catherine du Val des Écoliers. Il avait eu une fille mariée à Imbert de la Platière. Quant à M. de Nemours, il se démit de son office de gouverneur, qui fut donné, le 17 février 1571, à :

XVI. FRANÇOIS DE MANDELLOT, fils de Georges de Mandelot, seigneur de Passy, et de Charlotte d'Igny. En 1568 (lettres du 28 août), il avait succédé à René de Birague dans la charge de lieutenant général de la ville de Lyon. Son administration fut alors si douce et si tolérante que plusieurs familles protestantes du Midi et notamment de Sisterou (33) vinrent s'établir à Lyon. Nommé gouverneur en 1571, Mandelot rend une ordonnance, le 28 mai de la même année, contre les vagabonds « et les sorciers qui se mêlent *d'engraisser* les portes et usent de certains moyens pour mettre la contagion ». Après l'horrible massacre des Vêpres Lyonnaises que Mandelot eut la faiblesse de laisser exécuter, on lui donna pour lieutenant Maurice du Peyrat. En septembre 1584, Henri III, pendant son séjour à Lyon, joignit le gouvernement de Forez à celui de Lyonnais et Beaujolois, et donna l'office de lieutenant du Roi à Jacques d'Urfé, qui se disait gouverneur du Forez (34); plus tard

---

*je suis chancelier du Roi; il auroit pu ajouter, et de la Reine, sa mère, de laquelle il étoit la créature; il me semble qu'il ne doit point être loué de ce mauvais mot.* » *Entretien* XL, p. 456 de l'édition de Paris, in-4. Notez que cet Entretien manque dans l'édition elzévirienne de 1659.

(33) *Histoire de Sisteron*, par Édouard de Laplane, tome II, page 103.

(34) Suivant La Mure, Jacq. d'Urfé mourut le 23 oct. 1574. Voyez Moréri, art. URFÉ, et du Verdier, *Diverses leçons*, p. j de sa Dédicace à Anne d'Urfé.